

La profanation, fille du laïcisme

Article rédigé par *Nouvelles de France*, le 18 février 2019

C'est une litanie de profanations qui s'allonge : l'église Saint-Nicolas de Maisons-Laffitte, l'église Saint-Nicolas de Houilles, l'église Notre-Dame à Dijon, l'église Notre-Dame-des-Enfants à Nîmes et la cathédrale Saint-Alain de Lavaur. Sans oublier tout ce qui n'est pas su. Et tout ce qui touche aux lieux de culte ou de mémoire d'autres religions, chrétiennes, juives, musulmanes...

Attention, les mots ont un sens. Il s'agit de profanations et non d'actes de vandalisme. Dégrader un mur ou briser des objets relève du vandalisme. S'attaquer à des objets ou lieux de culte dont le caractère sacré est avéré, et quand bien même l'auteur n'y croirait pas, relève de la profanation. C'est bien de cela qu'il s'agit.

Bien sûr, il faut s'indigner. Bien sûr, il faut réagir. Mais il est fort à craindre que nos contemporains, emportés par une conception matérialiste de l'existence, ne perçoivent pas pleinement la portée de tels actes. Émanent-ils uniquement de « déséquilibrés » comme on se plaît souvent à le dire en employant un terme fourre-tout qui permet de fermer les yeux sur une réalité bien plus grave ? Il est trop tôt pour le dire, les enquêtes judiciaires étant en cours. Reste que le mode opératoire des saccageurs montre une chose : nous n'avons probablement pas affaire à des anarchistes attirés par la soif de détruire, ni à des voleurs cherchant à forcer les troncs d'une église pour en récupérer la monnaie. Le mal est d'une autre nature.

Retrouvez l'intégralité de l'article sur

<https://www.ndf.fr/politique/16-02-2019/la-profanation-est-fille-du-laicisme/>